

Cas pratique 2

Camille et Mathilde RATON, deux jumelles de trente ans, viennent vous consulter car chacune d'elle rencontre des difficultés dans son couple et auraient besoin de vos précieux conseils.

Question 1) Depuis qu'il a déclaré sa flamme par internet alors qu'elle était en première année de licence d'anglais, Loïc SANCHEZ et Mathilde vivent le parfait amour. Ils se sont d'ailleurs mariés le 1^{er} avril 2007, alors âgés de 24 ans. Le couple est alors très amoureux et un enfant est né de cette union. Damien, maintenant âgé de 3 ans, fait le bonheur du couple. Ces années de bonheur semblent aujourd'hui bien loin depuis que Loïc a perdu son emploi suite à la crise financière. Il jalouse même son épouse qui gagne correctement sa vie en tant que traductrice d'ouvrages. Les crises s'enchaînent et Loïc commence à devenir violent. Il est vrai qu'après quelques verres, il ne contrôle pas toujours ses gestes. Mathilde décide alors de demander le divorce. Elle s'interroge néanmoins sur le type de divorce possible, sachant qu'elle sait qu'ils ne parviendront pas à s'entendre. Elle est notamment inquiète car elle craint que la procédure de divorce dure longtemps et que son mari soit encore plus violent si elle reste à la maison. **Quels conseils lui donnez-vous ?**

Question 2) Le malheur a également frappé sa jumelle, Camille. Celle-ci avait décidé d'abandonner ses études pour s'installer chez Guillaume, l'homme de sa vie. Ne se sentant pas prêt, le couple n'a jamais envisagé de se marier ou même de se pacser. Comme elle n'avait pas de diplôme, Camille s'était investie sans compter pour le magasin de chaussures que gérait Guillaume. Elle agissait en totale indépendance et n'a jamais osé réclamer de rémunération en contrepartie de cet investissement. Elle a appris, le 18 septembre 2008 qu'elle était enceinte de jumeaux et a donc cessé, sur ordre de ~~Loïc~~ ^{Guillaume}, toute activité dans le magasin. Il a fortement insisté, dit-elle, pour qu'elle reste à l'appartement pour prendre soin d'elle puis pour s'occuper des enfants. Le 2 mai 2009, elle donne naissance à Romain et Michaël. Or, les deux parents n'ont pas la même vision de l'éducation à donner aux jumeaux, ce qui devient un sujet de dispute. D'un commun accord Guillaume et Camille se séparent début mai 2013. Celle-ci vous demande s'ils peuvent organiser leur séparation en se répartissant forfaitairement les dépenses liées à l'entretien des enfants. Elle se demande aussi s'il est possible qu'elle obtienne une compensation financière pour la période où elle s'est investie sans compter pour le magasin de Guillaume. **Qu'en pensez-vous ?**